

NEW YORK CITY

GUIDE DE PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE POUR IMMEUBLES D'APPARTEMENTS



LES BASES DE LA PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE

LES PERSONNES AYANT BESOIN D'ASSISTANCE

ÉQUIPEMENTS DE PRÉPARATION (POUR LES URGENCES DOMESTIQUES ET VOTRE SAC DE SECOURS)

SÉCURITÉ DOMESTIQUE ET PRÉVENTION DES FEUX

CONNAISSEZ VOTRE IMMEUBLE

QUE FAIRE EN CAS D'INCENDIE / D'UNE URGENCE AUTRE QU'UN INCENDIE ?



Développé par les pompiers de New York pour informer les résidents et les personnels des immeubles d'appartements au sujet de la sécurité des immeubles d'appartements, et ce que peut faire chaque résident pour se préparer aux situations d'urgence, empêcher les incendies et se protéger eux et leurs familles lors d'un incendie ou d'une urgence autre qu'un incendie.

2024

NEW YORK CITY
IMMEUBLES D'APPARTEMENTS
GUIDE DE PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE

Pour les résidents et les personnels des immeubles d'appartements

TABLE DES MATIERES

1. LES BASES DE LA PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE.....	3
A. Rester informé / Systèmes de notification des situations d'urgence	3
B. Se mettre à l'abri sur place / Kit de matériel d'urgence.....	3
C. Quand évacuer / Abri d'urgence	4
D. Reprendre contact avec sa famille	4
2. LES PERSONNES AYANT BESOIN D'ASSISTANCE.....	4
A. Si vous avez besoin d'aide	5
B. Si vous pouvez aider.....	5
3. ÉQUIPEMENTS DE PRÉPARATION (POUR LES URGENCES DOMESTIQUES ET VOTRE SAC DE SECOURS).....	5
A. Kit d'équipements d'urgence pour la maison.....	6
B. Sac de secours	6
4. SÉCURITÉ DOMESTIQUE PRÉVENTION DES FEUX.....	7
A. Appareil de sécurité domestique	7
B. Chauffages domestique sûr	8
C. Piles au lithium-ion - E-sécurité	9
D. Autres conseils de prévention des incendies.....	10
E. Éteindre un petit feu	12
5. CONNAISSEZ VOTRE IMMEUBLE	13
A. Construction de l'immeuble	13
B. Systèmes de protection anti-feu :	14
C. Sortir en toute sécurité (voies de secours)	16
D. Marquages d'identification des appartements et des urgences incendie	17
6. QUE FAIRE EN CAS D'INCENDIE / D'UNE URGENCE AUTRE QU'UN INCENDIE	17
A. Feux	17
B. Urgences médicales	20
C. Entreprises de services publics.....	21
D. Urgences météorologiques	23
E. Urgences liées aux matières dangereuses.....	27
F. Explosions / effondrements de bâtiments.....	29
G. Terrorisme	29
7. LES RESSOURCES POUR LA PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE	31

Ce guide de préparation aux urgences a été développé par les pompiers de New York afin d'être distribué aux résidents et aux personnels des immeubles d'appartements.

Il est conçu pour vous informer au sujet de votre immeuble et de ce que vous et les membres de votre foyer pouvez faire pour vous préparer aux situations d'urgence, empêcher les incendies et se protéger vous et vos familles lors d'un incendie ou d'une urgence autre qu'un incendie.

Si ce guide vous est remis par le propriétaire ou le gestionnaire de l'immeuble, il inclura une fiche d'information sur le bâtiment (Building Information Sheet) préparée par le propriétaire de l'immeuble et décrivant la construction de votre immeuble, les systèmes de protection anti-feu et les sorties, une check-list individuelle de préparation aux situations d'urgence et à l'évacuation, ainsi que d'autres informations quant à votre organisation en cas d'urgence.

1. LES BASES DE LA PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE

- A. Rester informé / Systèmes de notification des situations d'urgence
- B. Se mettre à l'abri sur place / Kit de matériel d'urgence
- C. Quand évacuer / Abri d'urgence
- D. Reprendre contact avec sa famille

A. Rester informé / Systèmes de notification des situations d'urgence

1. Notify NYC est la source information officielle de la ville au sujet des situations d'urgence, dont les urgences météorologiques et les fermetures du métro et des routes. Inscrivez-vous sur <https://a858-nycnotify.nyc.gov/notifynyc/> pour recevoir gratuitement des alertes sur les situations d'urgence ou télécharger l'application mobile Notify NYC. Consultez [NYC.gov/notifynyc](https://nyc.gov/notifynyc) pour les dernières informations.

2. Contacter le 311

En ligne

- [NYC311 Online](#)
- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [Instagram](#)
- Appel Skype au 212-NEW-YORK (212-639-9675).

Actuellement, NYC311 n'accepte pas les demandes par e-mail ou par messagerie instantanée.

Appli mobile

- [NYC311 App](#)

Par téléphone

Appelez NYC311 au [311](#). Vous pouvez également envoyer un texto au 311-692.

Appelez le 212-NEW-YORK (212-639-9675) si vous :

- N'êtes pas à New York
- Utilisez un fournisseur de voix sur IP (VoIP)
- Contactez le NYC311 via 711 ou TTY (téléimprimeur)
- Contactez le NYC311 via Video Relay Service (VRS)

Lorsque vous appelez le 311, votre opérateur téléphonique vous facture le coût d'un appel local. Si vous êtes transféré vers un autre numéro de téléphone depuis le 311, il n'y a pas de coût supplémentaire.

3. Pendant une situation d'urgence, suivez les consignes des intervenants d'urgence se trouvant sur place ou, si la situation d'urgence n'est pas dans votre immeuble, surveillez Notify NYC, la radio locale, la télévision et les services d'information en ligne pour avoir les dernières informations, dont les informations concernant les abris d'urgence.

B. Se mettre à l'abri sur place / Kit de matériel d'urgence

1. Pendant certaines situations d'urgence, il peut arriver que les autorités vous demandent de rester où vous vous trouvez (se mettre à l'abri sur place). Généralement, cela signifie que le plus sûr pour vous est que vous restiez dans votre logement pendant que les pompiers éteignent un feu ou que les intervenants d'urgence sécurisent un risque se trouvant à proximité.

2. Les procédures d'urgence abordées dans ce Guide (voir Section 6, Que faire en cas d'incendie - en cas d'une urgence autre qu'un incendie) vous expliqueront quand partir et quand vous mettre à l'abri sur place. Dans tous les cas, suivez les consignes des forces de police, des pompiers et ou des autres intervenants d'urgence se trouvant sur place.
3. Si une situation d'urgence nécessite que vous vous mettiez à l'abri sur place, ne quittez pas votre emplacement de sécurité pour aller chercher vos enfants à l'école jusqu'à ce que le danger ait disparu et que les consignes de se mettre à l'abri sur place aient été levées. Les établissements scolaires ont leurs propres procédures de mise à l'abri sur place. Si vous quittez une zone sûre pendant la situation d'urgence, vous ne ferez que vous mettre en danger.
4. Pour les urgences météorologiques et autres pouvant nécessiter que vous restiez chez vous pendant plusieurs jours, ayez un kit d'équipements d'urgence. Voir la section 3 (A), kit d'équipements d'urgence pour la maison.

C. Quand évacuer / Abri d'urgence

1. Évacuez immédiatement si vous :
 - êtes en danger immédiat.
 - vous trouvez dans un type de bâtiment où l'évacuation est recommandée et que vous pouvez le faire en toute sécurité. Voir section 7 (A).
 - la consigne vous est donnée par un intervenant d'urgence se trouvant sur place.
 - la consigne vous est donnée par le Maire ou toute autre autorité publique.
2. Si vous devez évacuer votre immeuble ou que les autorités vous donnent la consigne d'évacuer, organisez-vous pour loger chez des amis ou de la famille. Pendant une évacuation pour cause de tempête côtière, la Municipalité et / ou ses partenaires ouvriront des centres d'évacuation dans les cinq quartiers. Sachez quel centre d'évacuation est le plus proche de chez vous en consultant NYC.gov/knowyourzone, ou en appelant 311 (voir les instructions page 3).

D. Reprendre contact avec sa famille

Mettez-vous d'accord avec votre famille et les membres de votre foyer pour savoir où vous retrouver si vous devez évacuer votre immeuble et ne pouvez pas revenir.

1. Identifiez deux endroits où vous retrouver : un à proximité de votre logement, et un à l'extérieur de votre quartier.
2. Désignez un ami ou un membre de votre famille logeant hors de la zone et dont les membres du foyer peuvent appeler si vous êtes séparés pendant une catastrophe. Les appels longue distance peuvent être plus simples à passer que les appels locaux. Ce contact situé hors de la zone peut vous aider à communiquer avec les autres.

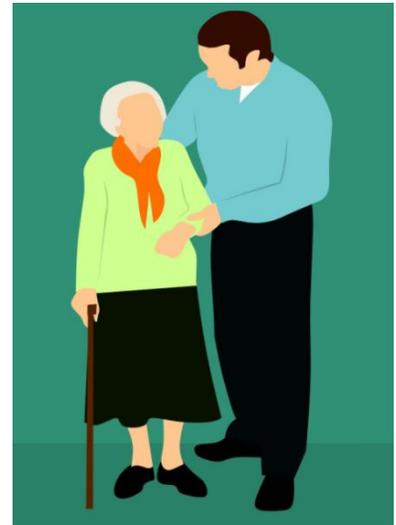
2. LES PERSONNES AYANT BESOIN D'ASSISTANCE

A. Si vous avez besoin d'aide

B. Si vous pouvez aider

A. Si vous avez besoin d'aide

1. Si vous avez du mal à quitter le bâtiment (ou si vous allez ailleurs une fois que vous êtes sorti du bâtiment) sans assistance, organisez-vous à l'avance et identifiez les personnes qui pourraient vous aider.
 - Si vous vivez seul, ou si les membres de votre foyer travaillent ou ne sont pas en mesure de vous aider, prévoyez de demander de l'aide à vos voisins pour descendre les escaliers (en cas de feu ou de coupure d'électricité). Ayez leurs numéros de téléphone et coordonnées à portée de main.
 - Si vous avez besoin de l'ascenseur pour évacuer, demandez au propriétaire ou au gestionnaire de l'immeuble s'ils vont vous prévenir à l'avance avant de mettre l'ascenseur hors service pendant une urgence (ou pour une maintenance dans des circonstances normales).
 - Si votre immeuble dispose de personnel, demandez au propriétaire ou au gestionnaire de l'immeuble si le personnel peut avertir les secours et / ou vous aider, si possible.
 - Tenez compte des facteurs énumérés à la Section 6 (A)(2) Assistance à l'Évacuation.
2. Ayez un sifflet dans votre appartement ou plusieurs casseroles que vous pouvez cogner les unes contre les autres au cas où vous devriez signaler à vos voisins ou à d'autres personnes que vous avez besoin d'aide.
3. Si vous avez besoin d'aide pour comprendre les autres ou si les autres ont besoin d'aide pour vous comprendre, préparez une note écrite expliquant vos besoins en matière de communication, et gardez-la à portée de main. Si vous communiquez par écrit, achetez et conservez un tableau blanc portable, un tableau noir ou tout autre dispositif de communication personnel.
4. Si vous utilisez un scooter ou un fauteuil roulant, connaissez la taille et le poids de votre appareil, et sachez s'il est pliable, pour vous aider à prendre des dispositions en matière de transport.



B. Si vous pouvez aider

1. Soyez un voisin bienveillant. Pendant une situation d'urgence, si vous pouvez le faire en toute sécurité, prenez des nouvelles des voisins pouvant avoir besoin d'aide, en particulier les seniors et les personnes handicapées, qu'il faudra peut-être prévenir.
2. Si vous pouvez le faire en toute sécurité, aidez un voisin à évacuer un bâtiment. Pendant un feu, ne pas utiliser les ascenseurs. Voir section 6 (A), Aide à l'Évacuation.
3. Lorsque vous portez assistance, écoutez attentivement ce que vos voisins disent sur la manière dont il faut les soulever ou les déplacer.

3. ÉQUIPEMENTS DE PRÉPARATION (POUR LES URGENCES DOMESTIQUES ET VOTRE SAC DE SECOURS)

- A. Kit d'équipements d'urgence pour la maison.**
- B. Sac de secours**

- Kit de premiers secours
- Au moins une semaine de réserve des médicaments ou fournitures médicales que vous utilisez régulièrement
- Cartes d'assurance médicale, de Medicare et de Medicaid
- Une liste des médicaments et des dosages
- Noms des médecins et leurs coordonnées
- Informations sur l'état de santé, les allergies et les équipements médicaux.
- ✓ Articles de toilette
- ✓ Carnet de notes et stylo
- ✓ Contacts et informations sur le lieu de rendez-vous pour les membres de votre foyer
- ✓ Équipements de pluie légers, et couverture
- ✓ Articles pour vous reconforter ou vous distraire, comme un livre ou un jeu de cartes
- ✓ Matériels de puériculture dont jeux et petits jouets.
- ✓ Pour les animaux domestiques et de service :
 - Une photo couleur actuelle de votre animal (ou, mieux, une de vous avec votre animal, au cas où vous seriez séparés)
 - Noms des vétérinaires et leurs coordonnées
 - Informations de propriété, d'enregistrement, d'identification, et de vaccination.
 - Assiettes et contenants pour boissons
 - Laisse et (si nécessaire) une muselière
 - Un drap en coton à placer sur sa cage de transport afin que votre animal reste calme
 - Sacs plastique pour le nettoyage

4. SÉCURITÉ DOMESTIQUE PRÉVENTION DES FEUX

- A. **Appareil de sécurité domestique**
- B. **Chauffages domestique sûr**
- C. **Piles au lithium-ion - E-sécurité**
- D. **Autres conseils de prévention des incendies**
- E. **Éteindre un petit incendie**

Vous pouvez empêcher un incendie ou une autre situation d'urgence en vous assurant que votre maison est protégée par des dispositifs de sécurité domestiques fonctionnels, en chauffant votre maison de manière sûre et en prévenant les incendies avant qu'ils ne se déclarent.

A. Appareil de sécurité domestique

1. Détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone

- Veillez à avoir des détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone chez vous. La loi de la ville de New York impose aux bailleurs et autres propriétaires d'installer des détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone à moins de 4,5 m de l'entrée de chacune des chambres et au sous-sol. (Les nouveaux bâtiments doivent également en avoir un dans chaque chambre à coucher).
- Il est possible d'utiliser des détecteurs combinés fumée-monoxyde de carbone.

- Assurez-vous qu'ils sont toujours fonctionnels. Les locataires sont responsables de l'entretien des détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone chez eux.
- Testez-les au moins une fois par mois en appuyant sur le bouton de test.
- Les modèles récents fonctionnent à l'électricité ou ont une batterie intégrée qui dure 10 ans.
- Les modèles plus anciens sont équipés de piles amovibles. Remplacez les piles au moins deux fois par an (lors des changements d'heure par exemple). Si le détecteur émet un son indiquant que les piles sont faibles, remplacez-les immédiatement.
- Les détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone doivent être remplacés dans le respect des recommandations du fabricant, et au moins tous les dix ans.



2. Appareils d'assistance

- Si vous ou un membre de votre foyer êtes sourd ou malentendant, veuillez voir avec le propriétaire ou le gestionnaire de l'immeuble concernant l'installation de détecteurs de fumée / de monoxyde de carbone activant une alarme visuelle (stroboscope) ou tactile (vibration).
- Pour plus d'informations, voir Section 7, Ressources pour la préparation aux urgences.

B. Chauffages domestique sûr

1. Appelez le 311 (voir instructions page 3) pour une inspection incendie si vous n'êtes pas sûr que votre source de chaleur soit sûre.
2. Si vous avez besoin d'un radiateur portable, utilisez uniquement des radiateurs électriques portables approuvés pour une utilisation à l'intérieur (dont les éléments chauffants sont enfermés). N'utilisez PAS votre cuisinière ou votre four pour chauffer votre appartement. N'utilisez PAS de chauffages au kérosène ou au propane, qui sont dangereux et illégaux à New York pour un usage à l'intérieur.
3. Vérifiez la puissance électrique nécessaire pour faire fonctionner le chauffage portable. Assurez-vous que celui-ci peut fonctionner en toute sécurité sur un circuit électrique domestique standard. Voir la section 4(C), Conseils de prévention des incendies.
4. De temps en temps, vérifiez le radiateur lorsqu'il est allumé, et éteignez-le quand vous quittez l'appartement ou quand vous vous couchez. Ne laissez jamais les enfants seuls dans une pièce où un radiateur portable est allumé.
5. Tenez tous les matériels ménagers pouvant prendre feu, dont les meubles, les draperies, la moquette, les tapis et le papier, à au moins 1,5 mètres de la source de chaleur. Ne jamais placer de vêtements sur un radiateur pour les faire sécher.

C. **Piles au lithium-ion - E-sécurité**

(Risques de sécurité incendie associés aux dispositifs de micromobilité alimentés par batteries Li-Ion).

1. Les batteries lithium-ion sont devenues l'une des principales causes d'incendie et de décès par le feu dans la ville de New York. Ces batteries se trouvent dans les dispositifs de micromobilité tels que les vélos électriques, les scooters électriques, les hoverboards et d'autres dispositifs. Ces incendies de batteries causent des explosions et sont rapides et destructeurs.
2. Les incendies, blessures et décès dus aux incendies dans les logements collectifs ont augmenté à New York ces dernières années

Année	Feux	Blessures	Décès
2022	99	114	5
2023	106	94	7
2024 (au 21/10/2024)	85	67	3

3. Les batteries lithium-ion ayant été abîmées ou manipulées sont particulièrement dangereuses. Une batterie de ce type, jetée dans une rue de la ville, a brûlé pendant 10 minutes, explosant continuellement et répandant des débris enflammés.
Visionnez la vidéo sur : <https://www.youtube.com/watch?v=abSwgIkpJ20&t=1s>.
4. Pour des informations sur une élimination sûre des batteries lithium-ion, veuillez consulter www.FDNYsmart.org.

Cessez immédiatement de charger votre batterie lithium-ion et appelez le 911 si vous remarquez :

- du feu ou de la fumée
- une surchauffe de la batterie
- un changement de la forme ou de la couleur de la batterie
- que la batterie fait des bruits bizarres
- une fuite de la batterie
- une odeur bizarre de la batterie
- une batterie abîmée ou manipulée

Voici quoi faire pour être en sécurité

- **Achetez uniquement des vélos électriques alimentés par des batteries lithium-ion ou d'autres dispositifs de micromobilité CERTIFIÉS par un laboratoire d'essai accrédité. Recherchez le symbole UL ou d'un autre laboratoire d'essai accrédité mentionnant les normes UL 2849, 2272 ou 2271.**
 - POURQUOI ? Ces certifications prouvent que ces produits sont conformes aux normes industrielles et qu'ils peuvent être utilisés en toute sécurité dans des circonstances normales.

- **UTILISEZ la batterie, l'adaptateur d'alimentation et le cordon d'alimentation d'origine fournis avec l'appareil, ou un produit de remplacement recommandé par le fabricant ou certifié par un laboratoire d'essai accrédité.**
 - NE JAMAIS utiliser des chargeurs ou des batteries non approuvés, même s'ils sont moins chers.
 - POURQUOI ? Il est possible que les batteries ou chargeurs non certifiés ne soient pas conçus pour fonctionner avec votre produit.
 - RÉSULTAT : Une batterie non approuvée peut être en surcharge, en surchauffe et prendre feu.

- **BRANCHEZ le vélo électrique directement dans une prise électrique murale lorsqu'il est en charge.**
 - NE chargez JAMAIS une batterie lithium-ion avec une rallonge ou une multiprise.
 - POURQUOI ? Ces batteries nécessitent une puissance électrique importante, supérieure à celle que peuvent supporter la plupart des rallonges et des multiprises.
 - RÉSULTAT : La rallonge ou la multiprise peut surchauffer et provoquer un incendie.

- **CHARGEZ votre vélo électrique ou tout autre appareil dans un endroit sûr, et non dans votre appartement, si possible. Demandez à votre immeuble ou à votre employeur s'il peut mettre à votre disposition un lieu de recharge et de rangement sûr.**
 - POURQUOI ? Les batteries lithium-ion emmagasinent une grande quantité d'énergie, et lorsqu'elles surchauffent, elles dégagent une énergie intense. La plupart des appartements ne sont pas équipés d'extincteurs, et beaucoup de meubles et d'articles ménagers sont hautement combustibles.
 - RÉSULTAT : Un feu dans votre appartement peut être dévastateur.

- **ASSUREZ-VOUS d'avoir une voie de sortie de l'appartement en cas de feu !**
 - Ne chargez JAMAIS votre batterie lithium-ion ni ne la rangez à côté d'une porte ou une fenêtre d'appartement pouvant servir de voie de secours.

- **SURVEILLEZ votre vélo électrique ou sa batterie pendant que le vélo charge.**
 - LISEZ les consignes de charge et de rangement du fabricant, et respectez-les.
 - Ne chargez JAMAIS la batterie pendant la nuit ou lorsque vous n'êtes pas dans l'appartement.
 - Ne chargez JAMAIS un vélo électrique ou la batterie d'un vélo électrique sur ou à proximité de votre lit ou de votre canapé, ou à côté de draperies, de papiers ou de matériaux combustibles.

D. Autres conseils de prévention des incendies

1. Les mégots de cigarettes jetés, non éteints ou manipulés négligemment sont une des causes principales des décès liés au feu. Ne fumez jamais au lit ou lorsque vous vous endormez, et soyez particulièrement vigilant lorsque vous fumez sur un canapé ou tout autre meuble rembourré. Veuillez à entièrement éteindre chaque cigarette dans un cendrier profond et qui ne risque pas de se renverser. Ne laissez jamais une cigarette allumée ou fumante sur du mobilier.

2. Les allumettes et les briquets peuvent être mortels dans les mains d'enfants. Rangez-les hors de la portée des enfants et apprenez-leur le danger du feu.
3. Ne laissez aucun aliment en train de cuire sans surveillance. Veillez à ce que les plaques de cuisson soient propres et qu'il n'y ait aucun d'objet susceptible de prendre feu. Avant de vous coucher, vérifiez dans votre cuisine que la cuisinière et le four sont éteints.
4. Surveillez les cafetières, les plaques chauffantes et les autres appareils électriques équipés d'éléments chauffants. Ne les laissez pas allumés lorsque ce n'est pas nécessaire. Veillez à les éteindre la nuit et lorsqu'il n'y a personne à la maison.
5. Ne branchez jamais trop d'appareils sur les prises électriques. La plupart des prises électriques domestiques fournissent un courant électrique de 15 ampères, sauf les prises destinées au gros électro-ménager ou aux climatisations. Ne faites pas fonctionner sur la même prise électrique des appareils ménagers, dont les micro-ondes, grille-pains, cafetières, plaques chauffantes et autres appareils consommant beaucoup d'électricité sans avoir vérifié au préalable la puissance qu'ils consomment.
6. Remplacez tout câble électrique fissuré ou abîmé. Ne faites jamais passer les rallonges sous les tapis. N'utilisez que des multiprises équipées de disjoncteurs.
7. Veillez à ce qu'aucune porte ni aucune fenêtre menant à des escaliers de secours ne soit obstruée.
8. Signalez au propriétaire ou au gestionnaire de l'immeuble toute obstruction ou accumulation de déchets dans les couloirs, les cages d'escalier, les escaliers de secours ou autres voies de secours.
9. N'installez des grilles de fenêtres qu'en cas d'absolue nécessité, pour des raisons de sécurité. N'installez que des portes-fenêtres approuvées par le service des incendies.
 - N'installez pas de portes-fenêtres dotées des serrures à clé ou à combinaison. Perdre du temps pour chercher ou utiliser la clé ou la combinaison peut coûter des vies.
 - Familiarisez-vous et les membres de votre foyer avec le fonctionnement de la grille de fenêtre.
 - Entretenez le mécanisme d'ouverture de la grille de fenêtre afin qu'il s'ouvre facilement. Ne placez ni meuble ni articles personnels à des endroits où ils empêcheraient les grilles de fenêtres de s'ouvrir.
10. Familiarisez-vous et les membres de votre foyer avec l'emplacement de toutes les cages d'escaliers, voies de secours, et le trajet à emprunter pour les rejoindre.
11. Avec les membres de votre foyer, préparez un itinéraire d'évacuation d'urgence à emprunter en cas d'incendie dans l'immeuble. Choisissez un point de rencontre à une distance sûre de votre bâtiment où vous devriez tous vous retrouver si vous étiez séparés lors d'un incendie.

12. Soyez vigilant lors de l'utilisation et du placement des plantes ornementales décoratives fraîchement coupées, y compris les arbres de Noël et les couronnes de Noël. Si possible, gardez-les plantés ou dans l'eau. Ne les placez pas dans les couloirs des parties communes ou dans des endroits où ils risqueraient de bloquer la sortie de votre appartement s'ils prenaient feu. Tenez-les à distance de toute flamme, y compris des bougies et des cheminées. Ne les gardez pas pendant trop longtemps : en séchant, les plantes ornementales deviennent facilement combustibles.
13. N'utilisez jamais de grill au propane, au charbon de bois ou autre grill portable à l'intérieur.
14. Les cheminées décoratives utilisant de l'alcool liquide ou un autre liquide inflammable représentent un risque potentiel d'incendie. Le liquide se renverse facilement, et prend rapidement feu. Voir la section 7, Ressources pour la Préparation aux Situations d'Urgence, pour des informations supplémentaires.

E. Éteindre un petit feu

1. Personne n'attend de vous que vous éteignez un feu qui s'est propagé. À la place :
 - Faites sortir tout le monde de l'appartement.
 - Sortez immédiatement et fermez la porte de l'appartement derrière vous. **(C'est très important.)**
 - Appelez le 911 pour leur signaler l'incendie dès que vous atteignez un endroit sûr. (Si votre immeuble est équipé d'un système d'alarme incendie, utilisez la station de déclenchement manuel pour activer l'alarme incendie en quittant l'immeuble).
 - Prévenez le personnel du bâtiment.
2. Lors d'un incendie qui ne s'est pas propagé, vous pouvez utiliser un extincteur portatif. Les extincteurs portatifs standards de type ABC (produits chimiques secs) sont conçus pour les incendies domestiques, à l'exception des feux de cuisinière. Couvrez la poêle ou la casserole et / ou utilisez du bicarbonate de soude ou un extincteur portatif humide (étiqueté de classe K) pour les feux de graisse / d'huile survenant sur la cuisinière.
3. Pour utiliser un extincteur portatif, n'oubliez pas TVPB :



5. CONNAISSEZ VOTRE IMMEUBLE

Renseignez-vous sur la construction de votre immeuble et sur les types de systèmes de protection anti-feu. Cela vous aidera à prendre des décisions éclairées en cas d'incendie ou de situation d'urgence autre qu'un incendie dans votre immeuble.

- Construction de l'immeuble : Votre immeuble est-il construit en matériaux ignifuges (non combustibles) ou non ignifuges (combustibles) ?
- Systèmes de protection anti-feu de l'immeuble : Votre bâtiment est-il protégé par un système de sprinklers ? Est-il équipé d'un système d'alarme incendie ou d'un système de communication de bâtiment ?
- Sortir en toute sécurité (voies de secours) : Comment sortir du bâtiment en cas d'urgence ? Où les cages d'escalier et autres sorties conduisent-elles : dans la rue, jusqu'au hall d'entrée, dans la cour arrière ou ailleurs ?

Lisez la fiche d'information sur le bâtiment que vous a remise le propriétaire de votre immeuble. Les propriétaires d'immeubles d'habitation (trois appartements ou plus) ont l'obligation de préparer et de distribuer une fiche d'information sur l'immeuble et le GUIDE DE PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE de la ville de New York à tous les résidents ainsi qu'au personnel de l'immeuble. Ils sont également tenus d'afficher un Avis de Préparation aux Situations d'Urgence (Emergency Preparedness Notice) à l'intérieur de la porte d'entrée de votre appartement, ainsi que dans le hall d'entrée ou les parties communes.

A. Construction de l'immeuble

B. Systèmes de protection anti-feu :

C. Sortir en toute sécurité (voies de secours)

D. Identification des Appartements et marquages pour les urgences incendie

A. Construction de l'immeuble

1. Bâtiments incombustibles. Un bâtiment « incombustible » ou « à l'épreuve du feu » est un bâtiment dont les composants structurels (les éléments porteurs du bâtiment, tels que les poutres et les planchers en acier ou en béton armé) sont dans des matériaux qui ne brûlent pas ou qui sont résistants au feu et qui ne contribueront donc pas à propager l'incendie. Dans ces bâtiments, les incendies ont plus de chances d'être confinés à l'appartement ou à la partie de l'appartement où ils débutent, et moins de chances de se propager au-delà des murs du bâtiment vers d'autres appartements et d'autres étages.

- CELA NE SIGNIFIE PAS QU'UN BÂTIMENT INCOMBUSTIBLE SOIT INSENSIBLE AU FEU. Bien que les éléments structurels du bâtiment ne prennent pas feu, tout ce que contient le bâtiment (dont les meubles, la moquette, les parquets, les décorations et les affaires personnelles) peut prendre feu et générer des flammes, de la chaleur et de grandes quantités de fumée et de monoxyde de carbone, qui peuvent se propager à tout le bâtiment, en particulier si les portes des appartements ou des cages d'escalier restent ouvertes.



2. Bâtiments combustibles. Un bâtiment « combustible » ou n'étant pas « à l'épreuve du feu » est un bâtiment ayant une structure en bois ou autre qui brûlera si elle est exposée au feu. Un incendie se propageant depuis le contenu en feu d'un appartement jusqu'aux murs du bâtiment peut se propager à l'intérieur des murs et mettre en danger l'ensemble du bâtiment.

Consultez la fiche technique de votre immeuble pour savoir si c'est d'une construction combustible ou non combustible.

B. Systèmes de protection anti-feu :

Quel que soit son type de construction, votre immeuble peut être protégé par des systèmes de protection anti-feu qui détectent et/ou aident à prévenir les incendies, et alertent rapidement les occupants de l'immeuble.

1. Séparations coupe-feu. La plupart des appartements ont des murs et des plafonds en placoplâtre et des portes métalliques ignifuges. De nombreux bâtiments ont également des cages d'escalier fermées (à l'intérieur de leurs propres murs et portes). Les portes ignifugées en placoplâtre sont des systèmes « passifs » de protection anti-feu, conçus pour contenir le feu pendant un certain temps, afin de permettre aux pompiers d'intervenir, d'éteindre l'incendie et de secourir les occupants de l'immeuble.

- S'il y a un incendie dans l'appartement, fermez TOUJOURS la porte de votre appartement lorsque vous le quittez. LAISSEZ LA PORTE DE L'APPARTEMENT OUVERTE LORSQUE L'APPARTEMENT EST EN FEU PERMET AU FEU DE SE PROPAGER À L'EXTÉRIEUR DE L'APPARTEMENT.
- Ne JAMAIS bloquer ou caler les portes des cages d'escalier pour qu'elles restent ouvertes. Les portes des cages d'escalier doivent être maintenues fermées en permanence.

2. Systèmes de sprinklers. Un système de sprinklers est conçu pour éteindre un feu en pulvérisant de l'eau dessus. Une tête à extinction située au plafond détecte la chaleur d'un feu et libère automatiquement l'eau du tuyau situé au plafond. Elle déclenche également une alarme dans la rue ou, dans la plupart des bâtiments récents, transmet une alarme à la station centrale de surveillance d'une société d'alarme incendie.

- Les sprinklers sont une solution efficace pour empêcher les feux de se propager, mais le feu peut néanmoins générer une importante quantité de fumée. La propagation de la fumée peut mettre en danger la vie des autres occupants de l'immeuble. Lorsque vous quittez l'appartement, fermez toujours la porte.
- Les immeubles d'appartements construits depuis 2000 sont généralement protégés par un système de sprinklers. Les bâtiments plus anciens n'ont pas de système de sprinklers dans tout le bâtiment. Certains ont des systèmes de sprinklers partiels dans les cages d'escalier ouvertes, les salles des compacteurs ou d'autres zones.



3. Systèmes de communication vocale d'urgence. La plupart des tours d'habitation construites depuis 2009 faisant plus de 12 étages ou 125 pieds sont équipées d'un système de communication vocale d'urgence dans tout le bâtiment, ce qui permet au personnel des pompiers de faire des annonces dans les cages d'escalier et dans chaque unité d'habitation à partir d'un point central, généralement le hall d'entrée du bâtiment.
4. Systèmes d'alarme incendie. Tous les immeubles d'habitation ont des détecteurs de fumée et de détecteurs de monoxyde de carbone installés dans chaque appartement (voir Dispositifs de Sécurité Domestique, Section 4(a) ci-dessus). Ces alarmes ne sont pas connectées à un système d'alarme incendie du bâtiment et n'avertissent pas automatiquement la station centrale de la société d'alarme incendie : elles ne retentissent que dans l'appartement concerné.

Certains immeubles sont équipés de systèmes d'alarme incendie, mais peuvent être limités au niveau des zones couvertes, et il est possible qu'ils ne déclenchent pas d'alarme dans tout l'immeuble.

- La plupart des immeubles d'habitation construits depuis 2009 sont équipés d'un système d'alarme incendie, mais qui se limite à la détection de la fumée dans les locaux mécaniques et électriques. Toute alarme survenant dans ces locaux est automatiquement transmise à une station centrale de surveillance d'une société d'alarme incendie, qui avertit alors les pompiers.
- Certains immeubles plus anciens sont équipés d'un système d'alarme incendie intérieur doté de haut-parleurs destinés à avvertir les occupants de l'immeuble de l'apparition d'un incendie dans l'immeuble et des stations de déclenchement manuel qu'il est possible d'utiliser pour activer le système d'alarme incendie. Ces stations de déclenchement manuel sont généralement situées à proximité de l'entrée principale et de chaque porte de cage d'escalier. Généralement, les stations de déclenchement manuel ne transmettent pas automatiquement de signal à la station centrale de surveillance d'une société d'alarme incendie.

Si vous voyez ou si vous entendez un de ces dispositifs émettre une alarme, appelez le 911. Ne partez pas du principe que les pompiers ont été informés.

5. Systèmes de sonorisation. Bien que cela ne soit pas nécessairement imposé, certains immeubles résidentiels sont équipés de systèmes de sonorisation permettant des communications vocales depuis un point central, en général le hall d'entrée de l'immeuble. Les systèmes de sonorisation sont différents des interphones et se composent généralement de haut-parleurs installés dans les couloirs et/ou les cages d'escalier.

Consultez la fiche d'information de votre bâtiment pour voir s'il y a un système de sprinklers, un système d'alarme incendie, un système de communication vocale d'urgence ou d'un système de sonorisation dans votre immeuble.

C. Sortir en toute sécurité (voies de secours)

Presque tous les immeubles d'habitation ont au moins deux issues (moyens d'évacuer le bâtiment). Il existe plusieurs types de voies de secours :

1. Escaliers intérieurs. Tous les bâtiments ont des escaliers conduisant au niveau de la rue. Ces escaliers peuvent être fermés ou non fermés.

- Les cages d'escalier fermées sont plus à même de permettre une évacuation sûre du bâtiment, à condition que les portes restent fermées.
- Les escaliers non fermés n'empêchent pas la propagation des flammes, de la chaleur et de la fumée. Les flammes, la chaleur et la fumée d'un incendie montent dans les escaliers et empêchent une évacuation sûre des étages situés au-dessus de l'incendie.



2. Escaliers extérieurs. Certains bâtiments permettent un accès aux appartements via des escaliers et des couloirs extérieurs. Le fait qu'ils se situent à l'extérieur et qu'ils ne retiennent pas la chaleur et la fumée accroît leur sécurité en cas d'incendie, à condition qu'ils ne soient pas obstrués.

3. Escaliers de tour d'incendie. Ce sont généralement des cages d'escaliers fermées, situées dans une « tour » séparée du bâtiment par des conduits d'air ouverts sur l'extérieur. Les conduits d'air ouverts permettent à la chaleur et à la fumée de s'échapper, assurant ainsi la sécurité de la cage d'escalier.

4. Issues de secours en cas de feu. Il est possible que les bâtiments soient équipés d'une issue de secours à l'extérieur du bâtiment, dont l'accès se fait par une fenêtre ou un balcon. Les escaliers de secours ne doivent être utilisés que si la sécurité des principales issues de secours du bâtiment (cages d'escalier) n'est plus garantie en raison du fait qu'ils sont obstrués par des flammes, de la chaleur ou de la fumée.

5. Issues. Quasiment tous les bâtiments sont équipés de plus d'une voie de secours vers l'extérieur. En plus de l'entrée principale du bâtiment, il peut y avoir des sorties latérales, des sorties arrières, des sorties au sous-sol et des sorties vers la rue depuis les cages d'escalier. Vous devez savoir quelles issues conduisent à la rue ou à un autre endroit sûr, et comment y accéder depuis votre appartement.



- Certaines de ces issues peuvent être équipées d'alarmes et ne doivent être utilisées qu'en cas d'urgence.
- Les portes d'accès au toit ne sont pas des issues et peuvent permettre ou non d'accéder aux bâtiments adjacents. Les toits sont des endroits dangereux, surtout la nuit ou en cas d'incendie. Ils sont disposent généralement d'un éclairage limité, voire d'aucun éclairage, et présentent souvent des risques de trébuchement et des dénivellations non protégées. N'utilisez pas l'accès au toit comme issue, sauf en dernier recours et uniquement s'il y a un accès sûr à un bâtiment adjacent.

Consultez la fiche d'information de votre bâtiment pour connaître les différentes issues de secours de votre bâtiment et quel endroit elles permettent de sortir du bâtiment.

D. Marquages d'identification des appartements et des urgences incendie

Tous les appartements doivent avoir leur numéro clairement indiqué à hauteur des yeux sur la porte d'entrée principale, dans le couloir de l'immeuble. Cela permettra aux pompiers et aux autres secouristes de localiser rapidement votre appartement en cas d'urgence.

En outre, de nombreux immeubles d'habitation sont désormais tenus d'afficher ou de marquer le numéro d'appartement sur le montant de la porte, au niveau du sol. Ces « marquages d'urgence » réfléchissants ou lumineux aideront les pompiers à localiser votre appartement lors d'un incendie ou en cas de fumée, lorsque les numéros de porte à hauteur d'œil ne sont pas visibles. Tous les duplex et autres appartements à plusieurs étages, ainsi que tous les immeubles d'habitation non protégés par un système de sprinklers et ayant plus de 8 appartements par étage doivent installer les marquages d'urgence sur les montants des portes des appartements et des cages d'escalier. Pour plus d'informations, voir Section 7, Ressources pour la préparation aux urgences.

Veillez à ce que le numéro de votre appartement soit bien indiqué sur votre porte. Vérifiez si les marquages d'urgence incendie sont obligatoires dans votre immeuble d'appartements.

6. QUE FAIRE EN CAS D'INCENDIE / D'UNE URGENGE AUTRE QU'UN INCENDIE

- A. Feux**
- B. Urgences médicales**
- C. Entreprises de services publics**
- D. Urgences météorologiques**
- E. Urgences liées aux matières dangereuses**
- F. Explosions / effondrements de bâtiments**
- G. Terrorisme**

A. Feux

En cas d'incendie, suivez les instructions des pompiers. Toutefois, certaines situations d'urgence peuvent vous imposer de décider d'une ligne de conduite pour vous protéger vous et les autres membres de votre foyer avant que les pompiers n'arrivent sur les lieux ou ne puissent vous guider.

1. Consignes de sécurité en cas d'urgence incendie

Les consignes ci-dessous sont destinées à aider à choisir la ligne de conduite la plus sûre. Veuillez noter qu'aucune consigne ne peut tenir compte de tous les facteurs possibles et de toutes les conditions changeantes ; vous devrez décider vous-même de la ligne de conduite la plus sûre en fonction des circonstances.

- Restez calme. Ne paniquez pas. Prévenez les pompiers dès que possible. Les pompiers arriveront sur le lieu d'un incendie dans les minutes suivant la réception de l'alarme.
- Du fait que les flammes, la chaleur et la fumée montent, un incendie à un étage inférieur par rapport à votre appartement présente généralement une plus grande menace pour votre sécurité qu'un incendie situé à un étage au-dessus de votre appartement.
- Ne surestimez pas votre capacité à éteindre un feu. La plupart des feux ne peuvent pas être éteints facilement ou en toute sécurité. N'essayez pas d'éteindre un feu une fois qu'il a commencé à se propager rapidement. Si vous tentez d'éteindre un incendie, assurez-vous que vous avez une voie claire pour quitter la pièce.
- Si vous décidez de quitter le bâtiment pendant un incendie, fermez toutes les portes en sortant, afin de confiner le feu. NE JAMAIS UTILISER L'ASCENSEUR. Il risquerait de s'arrêter entre deux étages ou de vous emmener là où se trouve l'incendie, ainsi que de se remplir de fumée ou de chaleur.
- La chaleur, la fumée et les gaz émis par les matériaux en feu peuvent rapidement vous étouffer. Si vous vous trouvez dans une épaisse fumée, mettez-vous à terre et rampez, en gardant la tête près du sol. Prenez de petites inspirations par le nez.
- Si vos vêtements prennent feu, ne courez pas. Arrêtez-vous là où vous vous trouvez, mettez-vous à terre, couvrez-vous le visage avec les mains pour protéger votre visage et vos poumons et roulez sur vous-même pour étouffer les flammes.

Si le feu est dans votre appartement :

- Fermez la porte de la pièce où se trouve le feu et quittez l'appartement.
- Assurez-vous que TOUT LE MONDE quitte l'appartement avec vous.
- Prenez vos clés.
- Fermez la porte de l'appartement, mais ne la verrouillez pas.
- Pour sortir du bâtiment, utilisez la cage d'escalier la plus proche où il n'y a pas de fumée.
- N'UTILISEZ PAS L'ASCENSEUR.
- Appelez le 911 dès que vous vous trouvez dans un endroit sûr. Si les pompiers ne sont pas sur place, ne partez pas du principe que l'incendie a été signalé.
- Retrouvez les membres de votre foyer à un endroit prédéterminé à l'extérieur du bâtiment. Si quelqu'un manque, signalez-le aux pompiers.

Si le feu est dans votre appartement (dans les IMMEUBLES NON COMBUSTIBLES OU RÉSISTANTS AU FEU) :

- Restez à l'intérieur de votre appartement (mettez-vous à l'abri) et écoutez les consignes des pompiers, à moins que les conditions ne deviennent dangereuses.
- Si vous devez quitter votre appartement, touchez d'abord la porte et la poignée pour vérifier la chaleur. Si elles ne sont pas chaudes, ouvrez légèrement la porte et vérifiez le couloir pour voir s'il y a de la fumée, de la chaleur ou un feu.
- Si vous pouvez quitter votre appartement en toute sécurité, suivez les consignes ci-dessus concernant les feux survenant dans votre appartement.

- Si vous ne pouvez pas quitter votre appartement ou votre immeuble en toute sécurité, appelez le 911 et indiquez-leur votre adresse, votre étage, le numéro de votre appartement, et le nombre de personnes se trouvant dans votre appartement.
- Scellez les portes d'entrée de votre appartement avec des serviettes ou des draps mouillés, et scellez les conduites d'air et les autres ouvertures par lesquelles de la fumée pourrait rentrer.
- Ouvrez les fenêtres de quelques centimètres en haut et en bas, à moins que les flammes et la fumée ne viennent du bas. Ne cassez aucune fenêtre.
- Si les conditions dans l'appartement semblent mortellement dangereuses, ouvrez une fenêtre et agitez une serviette ou un drap pour attirer l'attention des pompiers.
- Si la fumée s'aggrave avant l'arrivée des secours, mettez-vous à terre et prenez de petites inspirations par le nez. Si possible, retirez-vous sur un balcon ou une terrasse loin de la source de fumée, de chaleur ou du feu.

Si le feu est dans votre appartement (dans les IMMEUBLES COMBUSTIBLES OU NON RÉSISTANTS AU FEU) :

- Touchez la porte et la poignée pour vérifier la chaleur. Si elles ne sont pas chaudes, ouvrez légèrement la porte et vérifiez le couloir pour voir s'il y a de la fumée, de la chaleur ou un feu.
- Si vous pouvez quitter votre appartement en toute sécurité, suivez les consignes ci-dessus concernant les feux survenant dans votre appartement.
- Alerte les personnes de votre étage en frappant à leurs portes pendant que vous vous dirigez vers la sortie.
- Si le couloir ou les cages d'escaliers ne sont pas sûrs à cause de la fumée, de la chaleur ou du feu et que vous avez accès à une issue de secours incendie, utilisez-la pour quitter le bâtiment. Avancez avec prudence dans l'issue de secours incendie, et portez ou tenez toujours les jeunes enfants par la main.
- Si vous ne pouvez pas utiliser les escaliers ou l'issue de secours incendie en toute sécurité, appelez le 911 et indiquez-leur votre adresse, votre étage, le numéro de votre appartement, et le nombre de personnes se trouvant dans votre appartement.
- Scellez les portes d'entrée de votre appartement avec des serviettes ou des draps mouillés, et scellez les conduites d'air et les autres ouvertures par lesquelles de la fumée pourrait rentrer avec du plastique et du ruban adhésif.
- Ouvrez les fenêtres de quelques centimètres en haut et en bas, à moins que les flammes et la fumée ne viennent du bas. Ne cassez aucune fenêtre.
- Si les conditions dans l'appartement semblent mortellement dangereuses, ouvrez une fenêtre et agitez une serviette ou un drap ou utilisez un sifflet pour attirer l'attention des pompiers.
- Si la fumée s'aggrave avant l'arrivée des secours, mettez-vous à terre et prenez de petites inspirations par le nez. Si possible, retirez-vous sur un balcon ou une terrasse loin de la source de fumée, de chaleur ou du feu.

2. Assistance évacuation

Si vous savez que vous allez avoir besoin d'aide pour évacuer le bâtiment, vous devriez alors élaborer un plan au préalable et organiser un réseau d'assistance pour être sûr de pouvoir sortir. Pour plus d'informations, voir la Section 2, Personnes ayant besoin d'aide.

Lors de l'élaboration de votre plan, tenez compte des facteurs suivants :

- Le problème le plus courant lors d'une évacuation est l'incapacité / la difficulté à marcher. Dans la plupart des situations d'urgence, il est possible d'utiliser les ascenseurs pour évacuer le bâtiment mais pas en cas d'incendie ou de panne d'électricité.
- Pour vous mettre à l'abri, il peut être suffisant de se déplacer à l'intérieur du bâtiment sous l'étage du feu ou sous l'étage présentant la situation d'urgence autre qu'un feu.
- Si vous utilisez un fauteuil roulant, un scooter ou un autre appareil motorisé, ayez dans votre appartement un fauteuil roulant de voyage léger ou une chaise d'évacuation afin de faciliter l'assistance lorsqu'il n'est pas possible d'utiliser l'ascenseur. Montrez comment il fonctionne aux personnes qui vous aideront.
- Porter une personne pour descendre des escaliers est difficile, lorsque c'est possible. Si vous et les personnes qui vous aideront pensez que c'est faisable, renseignez-vous sur les différentes façons de porter une personne. Pour plus d'informations, voir Section 7, Ressources pour la préparation aux urgences.

En dernier recours, si vous n'êtes pas en mesure d'évacuer, réfugiez-vous dans la zone la plus sûre pour vous protéger de l'incendie ou de toute autre situation d'urgence. Cela peut être votre appartement, l'appartement d'un voisin ou la cage d'escalier elle-même. Certains immeubles récents peuvent être équipés d'une pièce située près de la cage d'escalier et conçue pour servir d'abri et qui est disposée d'un téléphone. Appelez le 911 (ou demandez à d'autres personnes d'appeler le 911) pour signaler votre situation.

B. Urgences médicales

Prenez le temps de vous préparer à l'avance à une urgence médicale. Que devez-vous faire si vous, un membre de votre famille ou un voisin rencontrez un problème de santé nécessitant un transport d'urgence en ambulance vers un hôpital ?

Familiarisez-vous avec les symptômes annonciateurs d'une urgence médicale et avec les informations que l'opérateur du 911 vous demandera de fournir. Gardez à portée de main le numéro de téléphone d'une personne que vous pouvez appeler pour rejoindre les secouristes et les accompagner directement jusqu'au patient.

1. Symptômes annonciateurs. Les symptômes suivants sont des symptômes annonciateurs d'une urgence médicale :

- Brûlures ou inhalation de fumée
- Saignement ou hémorragie qui ne s'arrête pas
- Difficultés respiratoires, tels que difficultés à respirer ou essoufflement
- Changement de l'état mental, tel qu'un comportement inhabituel, une confusion, une difficulté à se réveiller
- Douleur thoracique
- Étouffement
- Toux expectorant du sang, ou vomissement de sang
- Évanouissement ou perte de conscience
- Idée de suicide ou de meurtre
- Blessure à la tête ou à la colonne vertébrale
- Vomissements intenses ou persistants

- Douleur soudaine et intense n'importe où dans le corps
 - Vertiges soudains, faiblesse ou changement de vision
 - Ingestion d'une substance toxique
 - Douleur dans la partie supérieure de l'abdomen
2. Appelez le 911. Si vous ou un membre de votre foyer présentez l'un des symptômes ci-dessus, appelez immédiatement le 911. Soyez prêt à fournir les informations suivantes à l'opérateur du 911 :
- L'adresse de l'immeuble, y compris la rue transversale la plus proche et le numéro de l'appartement.
 - L'entrée du bâtiment à emprunter pour rejoindre l'endroit où vous vous trouvez.
 - Le nombre de personnes malades et leur emplacement exact à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment.
 - Votre principal symptôme et/ou votre état actuel (par exemple, saignement, respiration/absence de respiration, conscient/inconscient, etc.)
 - Tout handicap dont les secouristes doivent avoir connaissance, comme une perte d'audition, une cécité ou une malvoyance, un handicap cognitif pouvant affecter la capacité des secouristes à communiquer avec vous.
 - Veillez à ce qu'un membre de votre famille/ foyer reste avec vous.
3. Prévenez le personnel du bâtiment. Après avoir appelé le 911, prévenez le personnel du bâtiment que vous avez appelé le 911 pour qu'ils envoient une ambulance. Demandez-leur d'accueillir les secouristes, de les faire entrer dans l'immeuble et de les aider à trouver votre appartement. Si vous n'avez pas pu joindre le personnel de l'immeuble, demandez à un membre de la famille ou à un voisin d'aller à la rencontre des secouristes et de les aider.

C. Entreprises de services publics

Les perturbations des services publics comprennent les pannes d'électricité, les émissions de dioxyde de carbone, les fuites de gaz et les fuites d'eau. Elles peuvent affecter un seul appartement, un seul bâtiment, un seul pâté de maisons ou toute une ville.

1. Coupures d'électricité

Préparation en amont :

- Ayez des lampes de poche et des piles de rechange dans votre appartement.
- Évitez d'utiliser des bougies, car celles-ci risquent de déclencher un feu. Pour plus d'informations sur la manière d'utiliser des bougies en toute sécurité, voir la Section 7, Ressources pour la préparation aux situations d'urgence.
- Si vous avez besoin d'un équipement médical nécessitant une alimentation électrique, renseignez-vous pour vous procurer une source d'alimentation de secours. Demandez à votre fournisseur d'électricité si votre équipement médical vous permet d'être inscrit sur la liste des clients disposant d'équipements de survie (LSE) à contacter en cas d'urgence électrique. Voir la Section 7, Ressources pour la préparation aux situations d'urgence.
- Veillez à ce que votre téléphone portable soit chargé. Si vous avez un pack batterie, veillez à ce qu'il soit également chargé.

Au moment de la coupure d'électricité :

- Appelez immédiatement votre fournisseur d'électricité pour signaler la panne. Voir la Section 7, Ressources pour la préparation aux situations d'urgence.
- Afin d'éviter une surtension qui risquerait d'endommager vos circuits électriques et vos appareils, éteignez tous les appareils qui s'allumeront automatiquement lorsque l'électricité sera rétablie.
- Gardez les portes des réfrigérateurs et des congélateurs fermées autant que possible afin d'éviter que les aliments ne se détériorent.
- N'utilisez pas de générateurs à l'intérieur. Ils peuvent générer des niveaux dangereux de monoxyde de carbone.
- N'utilisez pas de chauffage ou de grill au propane ou au kérosène à l'intérieur.

2. Émission de monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore et inodore produit par les appareils et équipements à combustible (tels que les cuisinières, les chaudières et les chauffe-eau), les cheminées et les tuyaux d'échappement des véhicules. Il faut que le monoxyde de carbone généré par ces appareils soit émis à l'extérieur, à travers une cheminée, un conduit d'aération ou autre. Une cheminée ou un conduit d'aération bouché ou fissuré peut permettre au monoxyde de carbone de pénétrer dans le bâtiment, parfois à plusieurs étages de la source.

Les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone ressemblent à ceux de la grippe. Ceux-ci peuvent impliquer des maux de tête, des vertiges, de la fatigue, des douleurs thoraciques et des vomissements. S'ils ne sont pas traités rapidement, ils peuvent entraîner la mort.

SI VOUS SUSPECTEZ UNE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE :

- Ouvrez les fenêtres.
- Évacuez le bâtiment.
- Appelez le 911 dès que vous vous trouvez dans un endroit sûr.
- Appelez votre fournisseur d'électricité local.

3. Fuites de gaz

De nombreux appartements utilisent le gaz de ville, fourni dans des conduits par les services publics, pour cuisiner et pour faire sécher leurs vêtements. Le gaz naturel est inflammable et explosif. S'il fuit et s'accumule dans un appartement ou une pièce, une simple étincelle peut causer une explosion et un feu.

Le fournisseur donne au gaz naturel dans les conduits une odeur d'œuf pourri facile à reconnaître. Si vous sentez du gaz naturel :

- N'utilisez aucun interrupteur de lumière ni aucun appareil électrique dans l'appartement, ni votre téléphone mobile. La moindre étincelle peut provoquer un feu.
- Ne fumez pas, et éteignez immédiatement tout matériel émettant de la fumée.
- Évacuez le bâtiment et prenez avec vous tous les membres de votre famille / de votre foyer.
- Une fois dehors, appelez le 911 pour signaler l'urgence.
- Pour plus d'informations sur les explosions d'immeubles, voir Section 6(F).

4. Fuites ou coupures d'eau

Les fuites d'eau dans les circuits électriques peuvent provoquer des feux.

- Si une fuite d'eau arrive jusque dans votre appartement (ou si, depuis votre appartement, elle arrive chez d'autres personnes), organisez immédiatement des réparations ou informez le propriétaire ou le gestionnaire de l'immeuble pour qu'ils s'en occupent (le cas échéant).
- Si de l'eau rentre dans les câbles électriques du plafond ou des murs, appelez le 911.
- Si vous n'avez pas d'eau, ou une pression très faible, signalez-le au 311 (voir consignes page 3).
- Si vous avez des doutes quant à la qualité de l'eau potable, signalez-le au 311. Surveillez Notify NYC ou la radio et les stations de télévision locales pour avoir les consignes officielles quant à une situation d'urgence d'envergure concernant l'eau potable.
- Si vous voyez de l'eau remonter au sol ou sur la route, ou si vous soupçonnez une rupture d'une conduite d'eau, appelez le 311.

D. Urgences météorologiques

1. Canicule

En période de canicule, il est possible que votre appartement ne soit pas un lieu sûr s'il n'est pas équipé de la climatisation. Les enfants en bas âge, les personnes âgées et les personnes malades sont particulièrement vulnérables aux effets de la canicule.

Surveillez Notify NYC ou la radio et les stations de télévision locales pour voir s'il y a des avertissements canicule.

EN CAS D'UNE SITUATION D'URGENCE CANICULE

- Avec l'autorisation du propriétaire du bâtiment, achetez et installez un ou plusieurs climatiseurs. N'installez des climatiseurs que si le câblage électrique de l'appartement est en mesure de fournir la puissance électrique nécessaire. Assurez-vous que les climatiseurs que vous achetez n'ont pas besoin d'une puissance supérieure à celle que peut fournir l'installation électrique de votre appartement. Les climatiseurs doivent être installés par une personne qualifiée et compétente afin de s'assurer qu'ils sont solidement fixés au bâtiment et qu'ils ne mettent pas en danger les personnes qui se trouvent en dessous.
- Passez le plus de temps possible, surtout pendant la journée, dans un endroit climatisé. Cela peut être l'appartement d'un ami ou d'un voisin, d'un restaurant ou d'un magasin, ou encore d'un centre de rafraîchissement.
- En cas d'urgence canicule, la ville de New York propose des centres de rafraîchissement dans des bâtiments publics climatisés. Les piscines publiques peuvent également être disponibles. Appelez le 311 ou consultez les options de rafraîchissement proposés par la ville de New York sur <https://finder.nyc.gov/coolingcenters/> lors d'une urgence canicule, pour trouver un centre de rafraîchissement local ou une piscine.
- Évitez les activités physiques.
- Buvez beaucoup d'eau. Évitez l'alcool et les boissons caféinées.

- Économisez l'énergie : pendant une vague de chaleur, lorsque vous êtes dans votre appartement, si vous avez un climatiseur, ne le réglez pas à moins de 78 degrés Fahrenheit (25,5° C), et éteignez les appareils non essentiels.

2. Blizzards et autres tempêtes hivernales

Lors d'une tempête hivernale, il est généralement conseillé au public de s'abriter chez soi. Les immeubles d'habitation offrent généralement un environnement sûr pendant les tempêtes, permettant aux personnes de rester à l'intérieur pendant plusieurs jours si nécessaire, si elles ont pris les dispositions adéquates en matière de nourriture et d'autres fournitures.

3. Fortes pluies, tempêtes côtières et ouragans

Ces dernières années, des pluies torrentielles ont provoqué des crues soudaines à New York, inondant les rues, les métros et les appartements en sous-sol. Les appartements en sous-sol et les autres zones basses risquent d'être inondés en cas de fortes pluies. Lorsqu'il est annoncé qu'une tempête va provoquer des crues,



organisez-vous à l'avance pour évacuer votre appartement en sous-sol, ou cherchez un abri plus en hauteur. Si vous vous trouvez coincé à l'intérieur par les eaux qui montent, appelez le 911 pour qu'ils vous envoient des secours. Ne tentez PAS de nager pour vous mettre en sécurité.

Si de fortes pluies sont prévues, ainsi que pendant les tempêtes, évitez de voyager. Évitez de traverser les zones inondées, que ce soit à pied ou en voiture. Il suffit de 15 cm d'eau en mouvement pour faire tomber quelqu'un. 15 cm d'eau sont suffisants pour atteindre le bas de la plupart des voitures, entraînant une perte de contrôle et pouvant la faire caler. 30 à 60 cm d'eau peuvent emporter un véhicule. De nombreux décès sont dus à des voitures emportées par les eaux en crue.

Si vous devez marcher dans l'eau, marchez là où l'eau ne bouge pas, ou utilisez un bâton pour vérifier la sécurité des endroits où vous mettez les pieds. N'entrez pas dans les stations de métro inondées ou dans les bâtiments entourés d'eaux en crue.

Pour plus d'informations, consultez le site web de la ville de New York :

<https://www.nyc.gov/site/em/ready/flooding.page>.

Dans certaines urgences météorologiques comme les ouragans, il est possible que la municipalité ordonne l'évacuation de certaines zones. Si vous vivez dans un immeuble élevé, en particulier au 10^e étage ou plus haut, éloignez-vous des fenêtres car elles risquent de se casser ou d'exploser, ou descendez dans les étages inférieurs.

Préparation en amont :

- Avant une tempête côtière ou un ouragan, vérifiez si vous vivez dans une des zones d'évacuation des ouragans de la ville de New York. Voir la section 7, Ressources de préparation aux situations d'urgence, ou NYC.gov/knowyourzone.
- Préparez votre logement. Sécurisez les objets extérieurs, fermez bien les fenêtres et les portes extérieures, déplacez les objets de valeur aux étages supérieurs et faites le plein de votre groupe électrogène.
- Préparez votre sac de secours (Go Bag).
- Sachez où vous irez si un ordre d'évacuation est émis. Restez avec votre famille ou vos amis ou appelez le 311 pour obtenir des informations avant, pendant ou après la tempête.
- Si vous avez l'ordre d'évacuer, appliquez les consignes. Si possible, utilisez les transports publics. Gardez à l'esprit qu'il est possible que les transports publics soient fermés plusieurs heures avant l'arrivée de la tempête.
- Si vous avez besoin d'utiliser l'ascenseur pour évacuer, ou si vous vous trouvez dans une zone à évacuer, veillez à évacuer avant que l'ascenseur ne soit mis hors service pour le protéger de l'inondation. Préalablement à une urgence météorologique (si possible), s'ils prévoient de mettre les ascenseurs hors service, les propriétaires de bâtiments doivent installer des panneaux dans l'entrée de l'immeuble ou dans les zones communes. Un avis préalable du propriétaire / du gestionnaire du bâtiment peut aider à ce que vous receviez bien l'information adéquate. Voir section 2, Personnes ayant besoin d'assistance
- Préparez-vous à une coupure d'électricité en chargeant votre téléphone portable et les autres appareils portables, et réglez le réfrigérateur sur une température plus froide.



Pendant la tempête :

- Tenez-vous informé. Écoutez les prévisions météo locales et les annonces des autorités. Inscrivez-vous sur Notify NYC et suivez-le sur <https://a858-nycnotify.nyc.gov/notifynyc/>.
- Restez à l'intérieur. Si vous vivez dans un appartement en sous-sol, soyez prêt à vous déplacer vers les étages supérieurs pendant les périodes de fortes pluies.
- Si vous avez une urgence médicale ou que vous êtes en danger à cause des dommages physiques causés à votre immeuble ou à votre appartement, sachez que pendant la tempête, une intervention d'urgence peut être retardée ou indisponible.
- Si vous êtes piégé à l'intérieur par la montée des eaux, montez à un étage supérieur, mais ne vous réfugiez pas dans un grenier fermé, sauf si vous avez une scie ou un autre outil pour découper un trou dans le toit si nécessaire. Appelez le 911 et signalez votre situation. Attendez les secours. Ne tentez PAS de nager pour vous mettre en sécurité. N'entrez pas dans un bâtiment entouré d'eaux de crue.
- Ne vous approchez pas des lignes électriques tombées au sol. L'eau conduit l'électricité.

4. Séismes

Bien que les tremblements de terre ne soient pas courants dans le secteur de New York, ils peuvent et ont déjà affecté cette zone, et les résidents des immeubles d'appartements, ainsi que le personnel, doivent y être préparés.

En fonction de son emplacement, même un petit tremblement de terre peut faire trembler les bâtiments, les endommager (dont par exemple causer des fissures dans les murs), et faire bouger des objets ou les faire tomber des étagères.

Pendant un séisme, « mettez-vous à terre, couvrez-vous et tenez bon » :

- Mettez-vous à l'abri sous un meuble robuste (comme une table) et tenez bon.
- Si vous ne pouvez pas vous abriter sous un meuble, abritez-vous dans un coin près d'un mur intérieur.
- Mettez-vous à terre.
- Couvrez-vous la tête et le cou avec vos bras.
- Si vous êtes en fauteuil roulant, abritez-vous dans l'encadrement d'une porte ou près d'un mur intérieur et bloquez les roues. Retirez du fauteuil roulant tout équipement qui n'y est pas solidement fixé. Couvrez-vous avec tout ce que vous trouverez pour vous protéger des chutes d'objets.
- Si vous ne pouvez pas vous lever d'un lit ou d'une chaise, protégez-vous des chutes d'objets avec des couvertures ou des oreillers.
- Si vous vous trouvez à l'extérieur, allez dans un endroit dégagé, loin des arbres, des poteaux électriques et des bâtiments.
- Restez où vous êtes jusqu'à ce que les secousses s'arrêtent.

Gardez à l'esprit qu'il peut y avoir des répliques, c'est-à-dire des tremblements supplémentaires qui surviennent souvent après un tremblement de terre.

5. Tornades

Bien qu'elles ne soient pas courantes dans la région de New York, ces dernières années, la ville de New York a été touchée par un certain nombre de tornades (et de microrafales, un phénomène éolien similaire).

En cas d'alerte tornade :

- Si une tornade s'approche de votre quartier, allez immédiatement au sous-sol de votre immeuble. Si votre bâtiment n'a pas de sous-sol, allez à l'étage le plus bas du bâtiment.
- Restez près du mur dans une pièce ou une zone intérieure, loin des fenêtres, jusqu'à ce que la tornade soit passée.
- Évitez les espaces intérieurs ayant des toits qui s'étendent sur un grand espace ouvert, comme les halls et les grandes salles.
- Si votre bâtiment n'a pas d'endroit approprié pour s'abriter, évacuez vers un endroit plus sûr, mais seulement si vous avez suffisamment de temps pour y aller.

E. Urgences liées aux matières dangereuses

1. Produits chimiques

Une situation d'urgence à cause de matières dangereuses peut être provoquée par un accident, comme un camion renversé ou une explosion dans une usine, ou une activité criminelle, telle qu'un attentat terroriste.

Si le produit chimique est dispersé dans l'air, il faut faire tout son possible pour éviter de l'inhaler.

Pendant la situation d'urgence :

- S'abriter sur place. De manière générale, le plus sûr est de s'abriter sur place, chez soi.
- Éteignez tous les climatiseurs et systèmes de ventilation, fermez les fenêtres et scellez toutes les grilles de ventilation et autres ouvertures permettant à l'air extérieur d'entrer dans votre appartement.
- Surveillez Notify NYC ou la radio et les stations de télévision locales pour avoir des informations complémentaires.

Si vous vous trouvez à proximité de la zone des émissions chimiques ou que celles-ci sont entrées dans votre appartement :

- Couvrez-vous le nez, la bouche, et le plus de peau possible.
- Évacuez votre appartement et votre immeuble si vous pouvez le faire en toute sécurité. Si ce n'est pas possible, déplacez-vous vers une pièce intérieure comme une salle de bain, et scellez portes et fenêtres.

Une fois que l'urgence a été levée, si vous avez été exposé à ou contaminé par le produit chimique :

- Écoutez les consignes des autorités publiques et / ou des premiers secours.
- Décontaminez-vous dès que vous vous trouvez dans un endroit sûr. Si nécessaire, demandez une assistance médicale.

Surveillez Notify NYC pour avoir des conseils si l'émission de matières dangereuses affecte l'approvisionnement en eau ou en aliments.

2. Dispositif de dispersion radiologique (DDR)

Les dispositifs de dispersion radiologique (DDR) utilisent des explosifs conventionnels avec des matières radioactives. Les DDR ne sont pas capables de créer une explosion nucléaire : ce ne sont pas des armes nucléaires. Ils sont conçus pour provoquer la panique et perturber la vie quotidienne.

Les DDR peuvent recouvrir une large zone de matières radioactives dangereuses. Les matières radioactives dispersées par un DDR peuvent se déposer comme de la poussière sur vos vêtements, votre corps et d'autres objets.

Si vous êtes à l'extérieur, mettez-vous immédiatement à l'abri dans le bâtiment sûr le plus proche et surveillez Notify NYC (et les stations de radio et de télévision locales, s'il y en a) pour obtenir des informations et des consignes supplémentaires.

Si vous ou votre famille vous trouvez à proximité de l'endroit où a eu lieu une explosion confirmée de DDR, suivez les étapes indiquées ci-dessous pour réduire toute exposition potentielle aux radiations. N'allez pas à l'hôpital, à moins d'avoir une urgence médicale.

- Retirez la couche supérieure de vos vêtements, ainsi que vos chaussures. Cela permet de retirer jusqu'à 90 % des matières radioactives. Ne secouez pas la poussière et ne la brossez pas pour la faire tomber.
- Placez les vêtements et les chaussures que vous portiez dans un sac plastique ou tout autre contenant et scellez-le, et tenez-le à distance des personnes et des animaux, mais ne le mettez pas à la poubelle.
- Mouchez-vous et essuyez-vous les yeux et les oreilles avec un tissu humide propre.
- Douchez-vous avec beaucoup de savon. Lavez-vous de la tête jusqu'aux pieds. Évitez de vous gratter la peau. Lavez-vous les cheveux uniquement au shampooing. Ne pas utiliser d'après-shampooing, car cela risquerait de faire adhérer les matières radioactives à vos cheveux et à votre peau.
- Si vous ne pouvez pas vous doucher, utilisez un tissu sec ou humide pour vous essuyer les parties de peau qui n'étaient pas couvertes, ainsi que le visage et les mains. Placez le tissu ou les lingettes utilisées dans un sac plastique ou tout autre contenant et scellez-le comme vous l'avez fait avec vos vêtements contaminés.
- Mettez les vêtements et chaussures que vous portez et qui ne sont pas contaminés par la poussière. Si nécessaire, empruntez des vêtements à un voisin.
- Tous les appareils et équipements personnels pouvant avoir été exposés à des matières radioactives, en particulier les fauteuils roulants et autres équipements de mobilité, doivent être essuyés avec un tissu sec ou humide. Assurez-vous de nettoyer les roues. Ensuite, lavez-vous les mains.
- Décontaminez les animaux domestiques et les animaux de service en les lavant et les shampooinant. Il n'est pas nécessaire de raser leur pelage.

F. Explosions / effondrements de bâtiments

La raison la plus courante pour l'explosion d'un immeuble est une fuite de gaz. Voir la section 6(C)(3), Fuites de gaz.

Les explosions d'immeubles peuvent également être provoquées par des équipements fonctionnant mal ou des activités criminelles.

Les explosions peuvent entraîner l'effondrement de bâtiments ou de parties de bâtiments. Les effondrements de bâtiments sont également la conséquence d'altérations effectuées de manière illégale ou incorrecte sur la structure du bâtiment.

Les bâtiments non combustibles (avec des structures en béton ou en acier) sont moins susceptibles de s'effondrer, hormis dans des circonstances extraordinaires.



© FDNY 2018

S'il y a une explosion dans votre immeuble d'appartements :

- Tentez de déterminer la sévérité des dommages sur le bâtiment (comme les plafonds et les murs effondrés ou fissurés, les nuages de poussière, ou une forte odeur de gaz) et si vous vous trouvez en danger immédiat.
- Si les conditions le permettent, évacuez le bâtiment aussi vite et aussi calmement que possible.
- Appelez le 911 dès que vous vous trouvez dans un endroit sûr.
- Si vous ne pouvez pas évacuer en toute sécurité et que vous n'êtes pas certain que c'est le cas, appelez le 911 et suivez les consignes qu'ils vous donneront.
- S'il y a un risque d'effondrement des murs ou des plafonds, abritez-vous sous un meuble robuste (comme une table).

S'il y a un effondrement dans votre bâtiment et que vous êtes prisonnier des débris :

- Couvrez-vous le nez et la bouche avec un tissu ou un vêtement sec.
- Déplacez-vous le moins possible afin d'éviter de soulever la poussière, car cela risquerait d'être toxique et de causer des difficultés pour respirer.
- Tapez sur un tuyau ou un mur pour que les secours entendent où vous vous trouvez. Utilisez un sifflet si vous en avez un.

G. Terrorisme

L'objectif premier d'un terroriste est de créer de la peur. Avec des informations précises et une préparation élémentaire aux situations d'urgence, vous serez en mesure de vous défendre. Consultez PlanNowNYC, un site internet du service de gestion des urgences et d'autres agences de réponse aux situations d'urgence de la ville de New York afin d'aider les New Yorkers à se préparer aux attaques terroristes. Voir la Section 7, Ressources pour la préparation aux situations d'urgence.

1. Connaissez les faits et soyez responsable

- Gardez à l'esprit que le terrorisme peut prendre des formes très différentes. En vous préparant aux situations d'urgence incendie et autres que les incendies abordées ci-dessus, vous vous préparerez également aux attaques terroristes.
- Connaissez les faits d'une situation et pensez de manière critique. Vérifiez les informations au moyen de diverses sources d'information fiables telles que le gouvernement ou les médias. Ne propagez pas de rumeurs.
- N'acceptez pas de colis de la part d'inconnus, et ne laissez pas de bagages ou de sacs sans surveillance dans des espaces publics tels que le métro.
- Si vous recevez un colis ou une enveloppe suspecte, ne le/la touchez pas. Appelez le 911 et alertez les autorités municipales. Si vous avez manipulé le colis, lavez-vous immédiatement les mains au savon et à l'eau. Lisez les conseils du US Postal Service pour identifier les colis suspects. Pour plus d'informations, voir Section 7, Ressources pour la préparation aux urgences.

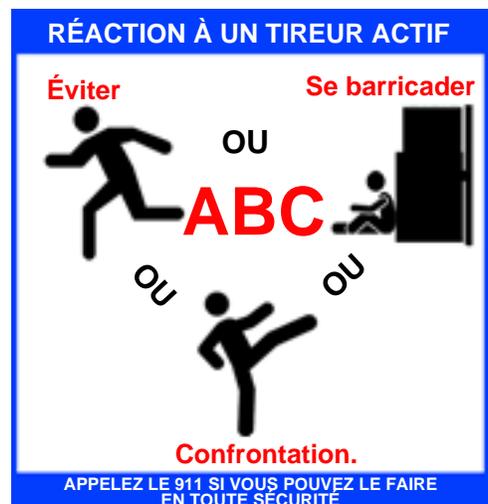
2. Urgences Tireur Actif (fusillade)

Lors d'une urgence tireur actif, une ou plusieurs personnes armées entrent dans un bâtiment ou tout autre endroit dans l'intention d'abattre le plus de personnes possible, au hasard.

Les incidents tireur actif sont généralement associés aux bâtiments et lieux publics, pas les immeubles d'appartements. Toutefois, une situation d'urgence tireur actif pourrait aussi survenir dans ou autour de votre immeuble d'appartements, ou là où vous travaillez, faites vos courses, ou pratiquez vos loisirs. Il est important que vous compreniez comment réagir à de telles urgences.

PENDANT UNE URGENCE TIREUR ACTIF, IL EST RECOMMANDÉ DE :

1. Éviter (courir). Vous éloigner du tireur si c'est possible. Abandonnez vos effets personnels.
2. Se barricader (se cacher). Si vous ne pouvez pas quitter la zone en toute sécurité, rentrez dans un appartement ou dans toute autre pièce. Verrouillez la porte et/ou bloquez-la avec des objets de grande taille et lourds afin de rendre l'accès difficile. Cachez-vous si possible derrière des meubles grands et solides, au cas où des coups seraient tirés à travers la porte ou le mur. Éteignez toute source de bruit et restez silencieux et immobile. Mettez votre téléphone portable et les autres appareils sur silencieux, pas sur vibreur.



© FDNY 2018

3. Confrontation (se battre). Si vous et les autres personnes ne pouvez pas quitter la zone en toute sécurité et qu'il n'y a nulle part où se cacher, ou si le tireur entre dans votre appartement ou dans votre cachette, utilisez ce que vous pouvez pour vous défendre. Si possible, coordonnez vos actions avec les autres personnes. Engagez-vous à fond dans vos actions et agissez de manière agressive. Improvisez des armes et jetez des objets sur les terroristes. Criez.
4. Appelez le 911 dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.

Les forces de l'ordre qui interviennent en cas de fusillade concentreront leurs efforts sur le fait d'identifier et de neutraliser le(s) tireur(s). Les forces de l'ordre regarderont les mains de toutes les personnes qu'elles rencontreront, à la fois pour identifier le tireur et pour leur propre sécurité.

1. Gardez les mains vides et au-dessus de votre tête. Ne portez aucun objet qui pourrait être confondu avec une arme ou un dispositif dangereux.
2. N'agissez pas d'une manière pouvant laisser penser un agent des forces de l'ordre que vous êtes une menace. Ne fais pas de mouvements brusques. Gardez vos distances. Ne courez pas vers les forces de l'ordre, et ne les touchez pas.
3. Les premiers agents des forces de l'ordre que vous rencontrerez ne seront peut-être pas qualifiés pour une assistance médicale. Si possible, allez dans un endroit plus sûr avant de demander de l'aide.
4. Il est possible que vous ne soyez pas autorisé à quitter la scène de l'incident immédiatement. Soyez préparé à être arrêté pour être interrogé.

7. LES RESSOURCES POUR LA PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE

Les bases de la préparation aux situations d'urgence

Notify NYC : Inscrivez-vous sur Notify NYC afin de recevoir des notifications en allant sur NYC.gov/NotifyNYC, suivez @NotifyNYC sur Twitter, contactez le 311, ou installez l'appli gratuite pour votre appareil Apple ou Android :

<https://a858-nycnotify.nyc.gov/notifynyc/>

Ready New York (service de gestion des situations d'urgence de la ville de New York) : Les guides Ready New York offrent des conseils et des informations pour tous types de situations d'urgences. Les informations fournies dans ces guides sont disponibles dans de nombreuses langues et au format audio :

<http://www1.nyc.gov/site/em/ready/guides-resources.page>

Guide de réduction des risques « Reduce Your Risk » (service de gestion des situations d'urgence de la ville de New York) : Ce guide décrit les démarches que peuvent faire les propriétaires de biens immobiliser pour se préparer à atténuer les risques - mesures économiques et durables prises pour réduire le risque à long terme pour la vie humaine ou les biens dus aux aléas :

http://www1.nyc.gov/site/em/ready/guides-resources.page#reduce_your_risk

Informations pour les occupants d'appartements « Information for Apartment Dwellers » (NYC Department of Housing Preservation and Development (HPD)) : Le site du HPD aborde la manière dont les locataires d'appartements peuvent se préparer à et répondre aux urgences météorologiques, aux catastrophes naturelles, aux risques et aux pannes d'électricité. Leur site comprend aussi des informations sur l'obligation légale qu'ont les bailleurs d'entretenir des conditions habitables dans les immeubles résidentiels, notamment après des dommages provoqués par des tempêtes ou autres :

<https://www1.nyc.gov/site/hpd/services-and-information/disaster-response.page>

LES PERSONNES AYANT BESOIN D'ASSISTANCE

Les personnes ayant des problèmes de santé (service de la ville de New York « NYC Department of Health & Mental Hygiene »). Le site internet du Service de Santé se concentre sur les urgences sanitaires mais aborde également la manière de se préparer à toute situation d'urgence si vous avez des problèmes de santé spécifiques, comme les personnes sous dialyse avec une mobilité limitée :

<http://www1.nyc.gov/site/doh/health/emergency-preparedness/individuals-and-families-dme.page>

Comment s'inscrire en tant que client d'équipements de maintien en vie « Sustaining Equipment Customer » : Con Edison Special Services, 1-800-752-6633 (TTY: 1-877-423-4372) et site internet :

<https://www.coned.com/en/accounts-billing/payment-plans-assistance/special-services>

Programme des soins critiques : PSEG Critical Care Program (clients Rockaways) : 800-490-0025 et site internet :

<https://www.psegliny.com/myaccount/customersupport/customerassistanceprograms/criticalcareprogram>

Service réseau national « National Grid NYC Customer Service » (clients résidant à Brooklyn, Queens, et Staten Island) : 718-643-4050 (ou composez le 711 pour le New York State Relay Service)

Service réseau national « National Grid Long Island Customer Service » (clients Rockaways) : 800-930-5003.

NYC 988 : Pour des informations en matière de santé mentale, ou si vous avez besoin de parler à quelqu'un, appelez NYC 988, la ligne confidentielle de la ville de New York dédiée à la santé mentale et ouverte 24h/24 : composez le 988 à toute heure ou consultez le site internet :

<https://nyc988.cityofnewyork.us/en/>

Sécurité des logements et prévention des feux

Sécurité des logements :

Alarmes fumée et détecteurs de monoxyde de carbone (NYC Department of Housing Preservation and Development (HPD)) : Le site du HPD offre des informations sur les obligations légales des bailleurs et des occupants pour installer et entretenir des alarmes fumée et des détecteurs de monoxyde de carbone :

<https://www1.nyc.gov/site/hpd/services-and-information/smoke-carbon-monoxide-detectors.page>

Publications en matière de sécurité incendie (NYC Fire Department) : Le Fire Department a posté sur son site internet des informations incendie sur plus de 25 sujets, dont les alarmes fumée et de monoxyde de carbone :

<http://www1.nyc.gov/site/fdny/education/fire-and-life-safety/fire-life-safety.page>

<http://www1.nyc.gov/site/fdny/education/fire-and-life-safety/fire-safety-educational-publications.page>

<http://www.fdnysmart.org/>

Alarmes fumée (American Red Cross) : Le site de la Croix Rouge (Red Cross) propose des informations sur la sécurité incendie et l'installation d'alarmes fumée. Cette agence et ses partenaires installeront un nombre limité d'alarme fumée gratuites à ceux qui n'en ont pas les moyens, ou à ceux qui sont physiquement incapables de le faire eux-mêmes. La Croix Rouge installe un nombre limité d'alarmes spécialisés de lit pour les personnes sourdes ou mal-entendantes.

Informations générales : <https://www.redcross.org/sound-the-alarm>

Pour une aide en matière d'achat ou d'installation :

<http://www.redcross.org/local/new-york/greater-new-york/home-fire-safety>

Prévention des incendies

Publications en matière de sécurité incendie (NYC Fire Department) : Le Fire Department a posté sur son site internet des informations incendie sur plus de 25 sujets, dont des conseils sur la sécurité incendie dans les logements, la bonne manière d'utiliser des extincteurs, la sécurité des bougies, et la sécurité incendie pour les seniors.

<http://www1.nyc.gov/site/fdny/education/fire-and-life-safety/fire-safety-educational-publications.page>

Fire Code Guide (NYC Fire Department). Le Fire Department a posté des conseils sur les exigences en matière de sécurité incendie en vigueur dans le code incendie « New York City Fire Code » et les règles du Fire Department, dont la sécurité des bougies et les cheminées décoratives à alcool (Chapitre 3), la sécurité des arbres de Noël (Chapitre 8), et la prévention des risques électriques (Chapitre 6) :

<https://www1.nyc.gov/site/fdny/codes/reference/reference.page>

CONNAISSEZ VOTRE IMMEUBLE

Publications en matière de sécurité incendie (NYC Fire Department) : Le Fire Department a posté sur son site internet des informations incendie sur plus de 25 sujets, dont la construction de l'immeuble :

<http://www1.nyc.gov/site/fdny/education/fire-and-life-safety/fire-safety-educational-publications.page>

Construction de l'immeuble (FDNY Foundation) : La FDNY Foundation est une organisation à but non lucratif qui promeut l'éducation à la sécurité incendie. Son site internet offre des informations pour vous aider à savoir si vous vivez dans un bâtiment résistant au feu ou non-résistant au feu :

<http://www.fdnysmart.org/safetytips/fire-proof-or-non-fire-proof/>

Marquages d'identification des Appartements et marquages pour les urgences incendie (pompiers de New York). Pour plus d'informations sur l'identification des appartements et les exigences en matière de marquage pour les urgences incendie, veuillez consulter le NYC Fire Code aux Sections FC 505.3 et FC 505.4 ainsi que les règles des pompiers (Fire Department) 3 RCNY 505-01 et 505-02. Le Fire Department a publié le Fire Code et les règles sur son site internet, ainsi qu'un Fire Code Guide comprenant (au Chapitre 5) les questions fréquentes sur ces exigences. Le lien vers ces informations :

<https://www1.nyc.gov/site/fdny/codes/fire-code/fire-code.page>

<https://www1.nyc.gov/site/fdny/codes/fire-department-rules/fire-dept-rules.page>

<https://www1.nyc.gov/site/fdny/codes/reference/reference.page>

QUE FAIRE EN CAS D'INCENDIE / D'UNE URGENCE AUTRE QU'UN INCENDIE

Assistance évacuation : Techniques de levage et de transport (City of Los Angeles) : Les différentes manières dont une ou deux personnes peuvent porter quelqu'un, avec schémas et consignes :
<http://www.cert-la.com/downloads/liftcarry/Liftcarry.pdf>

Dispositifs d'évacuation (bureau du Maire de la ville de New York pour les personnes handicapées) : La ville a publié des informations sur les fauteuils à marches et autres dispositifs d'évacuation, dont des réflexions sur l'achat d'un dispositif d'évacuation à utiliser dans votre immeuble :

<http://www1.nyc.gov/site/mopd/resources/considerations-for-purchasing-an-evacuation-devise-for-use-in-your-building.page>

Coupures d'électricité. Numéros à contacter pour signaler les pannes d'électricité et autres urgences de services publics :

Numéros d'urgence pour les services publics :

Ligne 24h/24 Con Edison : 800-752-6633 (TTY: 1-877-423-4372)

Ligne 24h/24 réseau national : 1-718-643-4050

Courrier ou colis suspects : Le U.S. Postal Service a publié des informations sur la manière de se protéger soi, de protéger son entreprise et votre pièce à courrier des colis contenant une bombe (explosive), ou une menace radiologique, biologique ou chimique :

<http://about.usps.com/posters/pos84/welcome.htm>

Terrorisme

PlanNow NYC (Service de gestion des situations d'urgence de la ville de New York) est le site internet de la ville informant les New Yorkers des potentielles actions terroristes et autres situations d'urgence. Ce site internet interactif est conçu pour informer les New Yorkers sur les éventuels scénarios d'urgence, de la situation d'un tireur actif aux incidents radiologiques, biologiques ou chimiques : <https://plannownyc.cityofnewyork.us/>

Run Hide Fight (City of Houston) : La ville de Houston a publié une vidéo sur la manière dont le public devrait réagir à une situation de tireur actif : <https://www.youtube.com/watch?v=5VcSwejU2D0>

NYPD Shield (NYC Police Department) : NYPD Shield est un programme de la Police destiné aux propriétaires d'immeubles et autres entreprises du secteur privé pour lutter contre le terrorisme via le partage d'informations : <https://www.nypdshield.org/public/>

401-06 (12-06-2024 w/cover)